



Le Domaine

3 bis rue Charles de Gaulle

95170 DEUIL LA BARRE

Tél : 01.30.10.04.21

Mail : ledomaine2@century21.fr

LE 01/09/2017

Barème d'honoraires de transactions

| | |
|--|--|
| Prix de vente inférieur à 120 000 euros | 10 % du prix de vente TTC Avec un minimum de 7500 € TTC |
| Prix de vente compris entre 120 000 euros et 150 000 euros | 8 % du prix de vente TTC |
| Prix de vente compris entre 151 000 euros et 300 000 euros | 7 % du prix de vente TTC |
| Prix de vente compris entre 301 000 euros et 450 000 euros | 6 % du prix de vente TTC |
| Prix de vente supérieur à 451 000 euros | 5 % du prix de vente TTC |

TRANSACTIONS SUR APPARTEMENTS, MAISONS, TERRAINS,
IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE
Le montant des honoraires est à la charge du ou des vendeurs(s)

Vente de locaux commerciaux, box, parking, bureau et locaux industriels

Honoraires 10 % TTC du prix de vente avec un minimum de 2000 € TTC à la charge du vendeur

Barème d'honoraires de locations

Honoraires à la charge du locataire :

| | |
|---|---------------------------|
| Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail | 10 € / m ² TTC |
| Honoraires de réalisation de l'état des lieux | 3 € / m ² TTC |

Honoraires à la charge du bailleur :

| | |
|---|---------------------------|
| Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail | 10 € / m ² TTC |
| Honoraires de réalisation de l'état des lieux | 3 € / m ² TTC |

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.